

BULLETIN D'ADHESION ou de RE-ADHESION POUR L'ANNEE 2011

Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien.

Nom:.....Prénom.....
Adresse :
.....
CP : Commune :
Tél. personnel : Tél. mobile :
E-mail :@.....
Profession :
Année de naissance :

COTISATION ANNEE 2011 :

Grille indicative

<u>Tranche</u>	<u>Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
1	Inférieurs à 500 € /mois :	10 €
2	De 500 à 1 000 € /mois :	25 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois :	40 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois :	55 €
5	De 2 000 à 2 500 €/mois :	70 €
6	De 2 500 à 3 000 €/mois :	85 €
7	De 3 000 à 3 500 €/mois :	100 €
8	Supérieurs à 3 500 € /mois :	120 €

- Je cotise dans la tranche n°..... soit€

Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique mensuelle.

@Important : N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @

- Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €
- J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €
(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)
- **Je verse la somme totale de€**

Chèques à l'ordre de : "AFPS Nord Pas-de-Calais"

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.

Merci de renvoyer ce bulletin accompagné de votre chèque au siège de l'association :

AFPS Nord - Pas-de-Calais

MRES - 23, rue Gosselet - 59000 - Lille